

Nov habitat 87 est le service public d'accompagnement des particuliers et du petit tertiaire privé à la rénovation énergétique performante des bâtiments sur l'ensemble de la Haute-Vienne hors Limoges Métropole. Hébergé par le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV) depuis le 1^{er} janvier 2022, ce service public est financé conjointement par le dispositif de Certificats d'économies d'énergie mobilisé par le programme SARE dans le cadre du réseau France Rénov', la Région Nouvelle Aquitaine, et localement par le Conseil Départemental Haute-Vienne, le SEHV, et les Communautés de communes de la Haute-Vienne.

Nov habitat 87 assure :

- Une information de premier niveau à la fois juridique, technique, financière et sociale, à destination des ménages, des copropriétés et du petit tertiaire privé ;
- Un conseil personnalisé aux ménages et aux entreprises du petit tertiaire pour définir leurs besoins et baliser le parcours de rénovation ;
- Un accompagnement des ménages éligibles dans leurs travaux de rénovation globale en phase amont du chantier.

Nov habitat 87 met aussi en œuvre un programme d'information, de sensibilisation et d'animation des ménages, du petit tertiaire privé, des professionnels de la rénovation et des acteurs publics locaux.

Ce service public contribue à la massification des travaux de rénovation ambitieux et qualitatifs du parc de logements en vue de tendre vers une éradication des passoires thermiques d'ici 2025.

Vous pouvez contacter les conseillers de Nov habitat 87 :

- en appelant au 05 55 14 88 42,
- en envoyant un mail à contact@novhabitat87.fr
- en complétant le formulaire sur le site <https://www.novhabitat87.fr/>

Les conseillers vous répondront du lundi au jeudi 9h-12h et 13h30-17h et le vendredi 9h-12h. En fonction du nombre de sollicitations, les conseillers peuvent répondre sous 15 jours.

L'accueil physique se fait uniquement sur rendez-vous. Des accueils décentralisés seront organisés au sein des communautés de communes haut-viennoises au cours de l'année.